

## AR Annulation Préfecture

017-211702410-20220316-D20220350-DE

Reçu le 15/04/2022

Publié le 15/04/2022

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 16 MARS 2022 - N° 2022/50

# EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 16 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1<sup>ère</sup> session extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 10 mars 2022

Date affichage : 17 mars 2022

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19                      Présents : 15                      Votants : 15                      Pour : 15

### Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Raymond NUVET, Didier MOUCHEBOEUF, Simone ARAMET, Marc LIONARD, Claire RAMBEAU-LEGER et Gaëtan BUREAU

Etaient excusés : Annie CHARRASSIER, Nathalie CHATEFAU, Ludovic GIRARD et Claude NEREAU

Secrétaire de séance : Simone ARAMET

**OBJET :**                      **Modernisation du matériel process de l'abattoir de Montguyon pour répondre aux exigences du bien-être animal – Validation de la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime**

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que suite aux deux dernières inspections de DDTP17 à l'abattoir communal, il est impératif de moderniser les chaînes d'abattages ovins et bovins pour répondre aux exigences du « bien-être » animal mais également afin de réduire les coûts importants de maintenance, d'optimiser le rendement et d'améliorer les conditions de travail des opérateurs.

Ce projet de modernisation de l'abattoir permettra d'obtenir de réelles retombées économiques, commerciales, sociales et environnementales.

Ce projet a été étudié et chiffré pour un montant HT s'élève à 207 720,00€.

Monsieur Le Maire précise que la commune peut bénéficier d'un soutien financier du Conseil Départemental de la Charente-Maritime de 30% soit une subvention possible de 62 316,00€.

Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil municipal de valider la demande de soutien financier auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime soit une subvention possible de 62 316,00€ (30% du montant HT du projet de 207 720,00€) et dont le plan de financement prévisionnel se décompose de la manière suivante :

# AR Annulation Préfecture

017-211708410 20220316-D20220350-DE  
Collectivité : Mairie de MONTGUYON  
Reçu le 15/04/2022  
Publié le 15/04/2022

Opération : MONTGUYON - PROCES DE L'ABATTOIR DE MONTGUYON POUR REpondre AUX EXIGENCES DU BIEN-ETRE ANIMAL

## Coût estimatif de l'opération

| Poste de dépenses<br>(Les montants indiqués dans chaque poste de dépense doivent être justifiés)   | Entreprise porteuse de l'investissement | Montant prévisionnel HT |
|--|---|-------------------------|
| Aménagement zone mixte ovins : élévateur monorail D4049, mécanisé électrique, de reprise des ovins et des brebis, en sortie table  | Ateliers de la Queille                  | 20 240,00 €             |
| Accessoires spécifiques pour la file d'abattage des ovins : combiné chariot monorail roulant + élingue de saignées des chèvres et des ovins  | Ateliers de la Queille                  | 2 340,00 €              |
| Aménagement de la zone mixte des ovins : Restrainer inox, mécanisé électrique, d'aménée et de contention pour l'anesthésie des ovins et des brebis   | Ateliers de la Queille                  | 46 420,00 €             |
| Aménagement de la zone mixte des ovins : Restrainer inox, mécanisé électrique, d'aménée et de contention pour l'anesthésie des ovins et des brebis   | Ateliers de la Queille                  | 38 180,00 €             |
| Réaménagement pour le couloir mixte d'aménée des gros bovins : Réaménagement du tronçon de couloir en maçonnerie, existant à partir de la sortie des stabulations, jusqu'à l'entrée au piège de contention et d'abattage | Ateliers de la Queille                  | 46 260,00 €             |
| Aménagement de 2 boxes à veau en maçonnerie  | Entreprise NEREAU                       | 52 280,00 €             |
| <b>Coût HT</b>   |   | <b>207 720,00 €</b>     |

## Plan de financement prévisionnel

Le cas échéant, joindre une copie des déclarations d'octroi des subvention ou à défaut le courrier de demande

| Financeurs                                    | Sollicité ou acquis | Base subventionnable HT | Montant subvention HT | Taux intervention |
|---|---------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------|
| Subvention FRANCEAGRIMER                      | Acquise             | 207 720,00 €            | 62 176,00 €           | 29,00%            |
| Conseil Départemental de la Charente-Maritime | Sollicitée          | 207 720,00 €            | 62 316,00 €           | 30,00%            |
| <b>Sous-total</b>                             |                     |                         | <b>124 492,00 €</b>   |                   |
| Autofinancement (montant provisoire)          |                     |                         | 83 228,00 €           | 41,00%            |
| <b>Coût HT</b>                                |                     |                         | <b>207 720,00 €</b>   |                   |

Le Conseil municipal, en ayant délibéré, considérant l'intérêt de cette opération, DECIDE, à l'unanimité de :

- VALIDER la demande du soutien financier auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime d'un montant possible de 62 316,00€ ce qui représente 30% du montant HT du projet soit 207 720,00€,
- AUTORISE Monsieur La Maire à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de cette demande de subvention.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits  
Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire

Julien MBOUCHEBOEUF

